RAPPORT SUR LE RENDEMENT

Commission des champs de bataille nationaux

Pour la période
se terminant
le 31 mars 1997

Présentation améliorée des rapports
au Parlement – Document pilote

Canada

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada – 1997

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N^{O} de catalogue BT31-4/49-1997
ISBN 0-660-60335-7

Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une proposition afin de répartir le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget des dépenses principal* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*. Elle a également ordonné aux 78 ministères et organismes de présenter ces rapports dans le cadre d'un projet pilote.

Cette décision découle des travaux entrepris par le Secrétariat du Conseil du Trésor et 16 ministères pilotes pour donner suite aux engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses et de moderniser la préparation de cette information. Ces démarches visant à mieux cibler les résultats et à rendre plus transparente l'information fournie au Parlement s'insère dans une initiative plus vaste intitulée " Repenser le rôle de l'État ".

Ce ***Rapport ministériel sur le rendement*** répond aux engagements du gouvernement et tient compte des objectifs fixés par le Parlement d'accroître la responsabilisation touchant les résultats. Il couvre la période se terminant le 31 mars 1997 et compare le rendement aux plans présentés par le ministère dans sa *Partie III du Budget des dépenses principal* de 1996-1997.

Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessiteront un travail soutenu dans toute l'administration fédérale. S'acquitter des diverses exigences que comporte la gestion axée sur les résultats – préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et faire rapport sur les réalisations – constitue une composante de base. Les programmes du gouvernement fonctionnent dans des environnements en évolution constante. Étant donné la vogue des partenariats, la prestation de services confiée à des tiers et d'autres alliances, il faudra relever les défis de savoir à qui imputer les responsabilités dans les rapports sur les résultats. Les rapports de rendement et leur préparation doivent faire l'objet de surveillance afin de garantir qu'ils demeurent crédibles et utiles.

Le présent rapport correspond à une étape supplémentaire de ce processus permanent. Le gouvernement entend perfectionner et mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découlera de l'expérience acquise au cours des prochaines années et des précisions que les utilisateurs fourniront au fur et à mesure sur leurs besoins en information. Par exemple, la capacité de communiquer les résultats par rapport aux coûts est limitée pour le moment, bien que cet objectif demeure intact.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Revue gouvernementale et services de qualité
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada
K1A OR5
Téléphone : (613) 957-7042 - Télécopieur : (613) 957-7044

Commission des champs de bataille nationaux

Rapport de rendement

Pour la période
se terminant le
31 mars 1997

Honorable Sheila Copps, P.C., députée
Ministre du Patrimoine canadien

Table des Matières

PARTIE I : MESSAGE DE LA MINISTRE 5
PARTIE II : APERÇU DU MINISTÈRE 7
Mandat, vision et mission 7
Objectifs 7
Priorités stratégiques 8
Secteur d'activités et de service, organisation et plans de ressources 8
Structure organisationnelle 9
PARTIE III : RÉALISATIONS DU MINISTÈRE 10
A. Attentes en matière de rendement 10
Tableaux des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles 10
Besoins en ressources par organisation et secteur d'activités 10
Comparaison entre les dépenses totales prévues et les dépenses réelles de 1996-1997, par organisation et activités 10
Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles, 1996-1997, par secteur d'activités 10
Dépenses du ministère prévues et réelles par secteur d'activités 11
B. Réalisations en matière de rendement 11
Rendement ministériel 11
Rendement des secteurs d'activités 12
C. Principaux examens 13
PARTIE IV : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 14
A. Liste des rapports exigés par la loi et des rapports ministériels 14
B. Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires 14
C. Tableaux financiers récapitulatifs 15
Sommaire des crédits approuvés 15
Recettes à valoir sur le Trésor (RVT) par secteur d'activités 15
Projets d'immobilisation par secteur d'activités 16
Lois appliquées 16

Partie I : Message de la Ministre

Le portefeuille du Patrimoine canadien
Bâtir un Canada fier et fort de son patrimoine

La Commission des champs de bataille nationaux est un élément clé du portefeuille du Patrimoine canadien. Le principal objectif de la Commission consiste à conserver, administrer et aménager le parc des Champs-de-Bataille nationaux dans la ville de Québec, le berceau de l'histoire canadienne.

Le portefeuille du Patrimoine canadien a été constitué en juin 1993 pour regrouper les politiques et les programmes nationaux qui assurent la souveraineté culturelle du Canada et qui font la promotion de l'identité canadienne.

Tous les Canadiens bénéficient, directement ou indirectement, des efforts du portefeuille du Patrimoine canadien. Le ministère ainsi que les divers organismes et sociétés d'État qui lui sont associés contribuent à la croissance et au développement de la vie culturelle canadienne, à la promotion d'une société plus juste et plus équitable, ainsi qu'à maintenir le caractère multiculturel et la dualité linguistique de la nation, et à sauvegarder les parcs nationaux, les lieux historiques et le patrimoine du Canada.

Au moyen d'une large gamme d'activités et de responsablilités, le portefeuille du Patrimoine canadien contribue de façon significative à la croissance économique et à la prospérité du Canada de même qu'au renforcement des valeurs qui nous définissent en tant que société unique. De fait, pour une troisième année consécutive, le Programme des Nations Unies pour le développement a placé le Canada au sommet de la liste des pays où il fait bon vivre.

À titre de ministre responsable de cet important portefeuille, mon travail consiste à renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté canadienne. Il faut notamment stimuler la fierté des Canadiens à l'égard du Canada, encourager leur participation et leur contribution à notre société; appuyer les moyens d'expression canadiens et l'accès à nos espaces communs; et protéger notre patrimoine. Je suis très fière et honorée qu'on m'ait confié une mission aussi importante pour la vitalité du Canada, pour le moment présent et pour l'avenir. Je crois que le présent rapport vous aidera à mieux connaître la Commission des champs de bataille nationaux et la contribution du portefeuille à ces objectifs.

Sheila Copps
Ministre du Patrimoine canadien

Le portefeuille du Patrimoine canadien comprend les composantes suivantes:

- **le ministère du Patrimoine canadien**, chargé de la politique de radiodiffusion, des industries culturelles, de la politique des arts, du patrimoine, de l'identité canadienne, du multiculturalisme, des langues officielles, du sport, des parcs et lieux historiques nationaux, de l'Institut canadien de conservation, du Réseau canadien d'information sur le patrimoine, de la Commission canadienne d'examen des exportations de biens culturels et de la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

- **six organismes ministériels**: Le bureau d'information du Canada, les Archives nationales du Canada, la Commission des champs de bataille nationaux, l'Office national du film, la Bibliothèque nationale du Canada et Condition féminine Canada.

- **un organisme indépendant de réglementation**: Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes.

- **dix sociétés d'État**: le Conseil des Arts du Canada, la Société Radio-Canada, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (Téléfilm Canada), le Musée canadien des civilisations, le Musée canadien de la nature, la Fondation canadienne des relations raciales, le Musée des beaux-arts du Canada, le Centre national des Arts, la Commission de la Capitale nationale et le Musée national des sciences et de la technologie.

- En outre, la Commission de la fonction publique relève du Parlement par l'intermédiaire de la ministre du Patrimoine canadien.

Partie II : Aperçu du ministère

Mandat, vision et mission

La Commission des champs de bataille nationaux a comme mandat d'acquérir et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec et de ses environs et de les convertir en un parc national. Elle doit préserver cet héritage historique du Canada pour les générations futures et le mettre en valeur de façon à ce que la population bénéficie pleinement de ses richesses tant historiques , culturelles, récréatives, naturelles que scientifiques.

La Commission est désignée comme un établissement public; elle est une composante du portefeuille du ministre du Patrimoine canadien.

Le territoire administré par la Commission des champs de bataille nationaux comprend:

- le parc des Champs-de-Bataille, mieux connu sous le nom de plaines d'Abraham, lequel rappelle principalement la bataille de 1759;
- le parc des Braves qui rappelle quant à lui la bataille de 1760;
- les avenues des Braves, De Laune et de Bernières;
- le parc St-Denis, à l'est de la Citadelle et la tour Martello # 4 sur la rue Lavigueur;
- et depuis mai 1996, l'immeuble sis au 835 avenue Wilfrid-Laurier, à l'est du Manège militaire, qui deviendra la « Maison de la découverte des plaines d'Abraham ».

Ce territoire constitue le site historique le plus important au Canada; il est le berceau de l'histoire du pays. Les plaines d'Abraham forment le plus important parc urbain à Québec. Il fut constitué dans la foulée de la création des grands parcs urbains au monde et se compte parmi les plus prestigieux. Ses aspects historiques, culturels, récréatifs, naturels et scientifiques en font un parc qu'on peut qualifier d'unique. La Commission doit donc concilier l'importance historique du parc avec son rôle de parc urbain.

Objectifs

La Commission des champs de bataille nationaux vise à ce que:

- son territoire forme l'un des plus beaux parcs au monde;
- les canadien(ne)s jouissent et utilisent ce parc à vocation historique et urbaine en toute sécurité;
- les canadien(ne)s bénéficient d'activités et de services de qualité les sensibilisant aux richesses du territoire, à son histoire et à celle du pays;

- les canadien(ne)s reconnaissent l'importance de son territoire et que cette reconnaissance contribue à leur sens d'identité canadienne.

Priorités stratégiques

Afin de rencontrer les objectifs, de continuer à bien remplir sa mission et d'assurer le développement de son territoire, la Commission des champs de bataille nationaux entend:

- mettre en oeuvre la Maison de la découverte des plaines d'Abraham et développer des expositions et des activités d'animation pour:
  - diffuser davantage l'histoire du site et celle du Canada et favoriser sa connaissance ainsi que l'apprentissage et la découverte;
  - faire connaître son territoire et sensibiliser davantage les visiteurs et usagers aux richesses historiques, culturelles, récréatives, naturelles, voire scientifiques;
  - offrir des locaux plus adéquats pour les services d'animation et d'assurer un meilleur service d'accueil aux visiteurs et de meilleurs services publics.
- assurer l'entretien et la sécurité du territoire de façon satisfaisante;
- développer des partenariats avec d'autres niveaux de gouvernement ou avec le secteur privé.

Secteur d'activités et de service, organisation et plans de ressources

La Commission rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien auquel le président est directement imputable. Elle est présentement dirigée par un Conseil d'administration formé de sept commissaires, dont le président, et le secrétaire. Ces membres du Conseil sont nommés par le Gouverneur général en Conseil. Les provinces de Québec et d'Ontario ont le privilège de nommer un représentant au sein du Conseil d'administration, vu leur contribution d'au moins 100 000 $ lors de la création de la Commission. Il revient au secrétaire, qui agit comme directeur général, de gérer quotidiennement l'ensemble des opérations de la Commission.

Le programme de la Commission se présente en trois activités:

- la conservation - regroupant les services suivants:
  - l'entretien: voit à l'entretien du site, de son ameublement, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sur et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou prévenir les dommages;
  - l'aménagement: s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;

– la surveillance et sécurité: voit au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;

- la mise en valeur - regroupant les services suivants:

– l'accueil et l'information: voit à l'accueil des visiteurs, des usagers du parc et des organismes tenant des activités sur le site et s'occupe de l'information au public et des réservations;

– l'animation pédagogique: s'occupe des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, de terrains de jeux et du grand public;

- l'administration - comprenant la direction et les services administratifs et financiers.

Structure organisationnelle

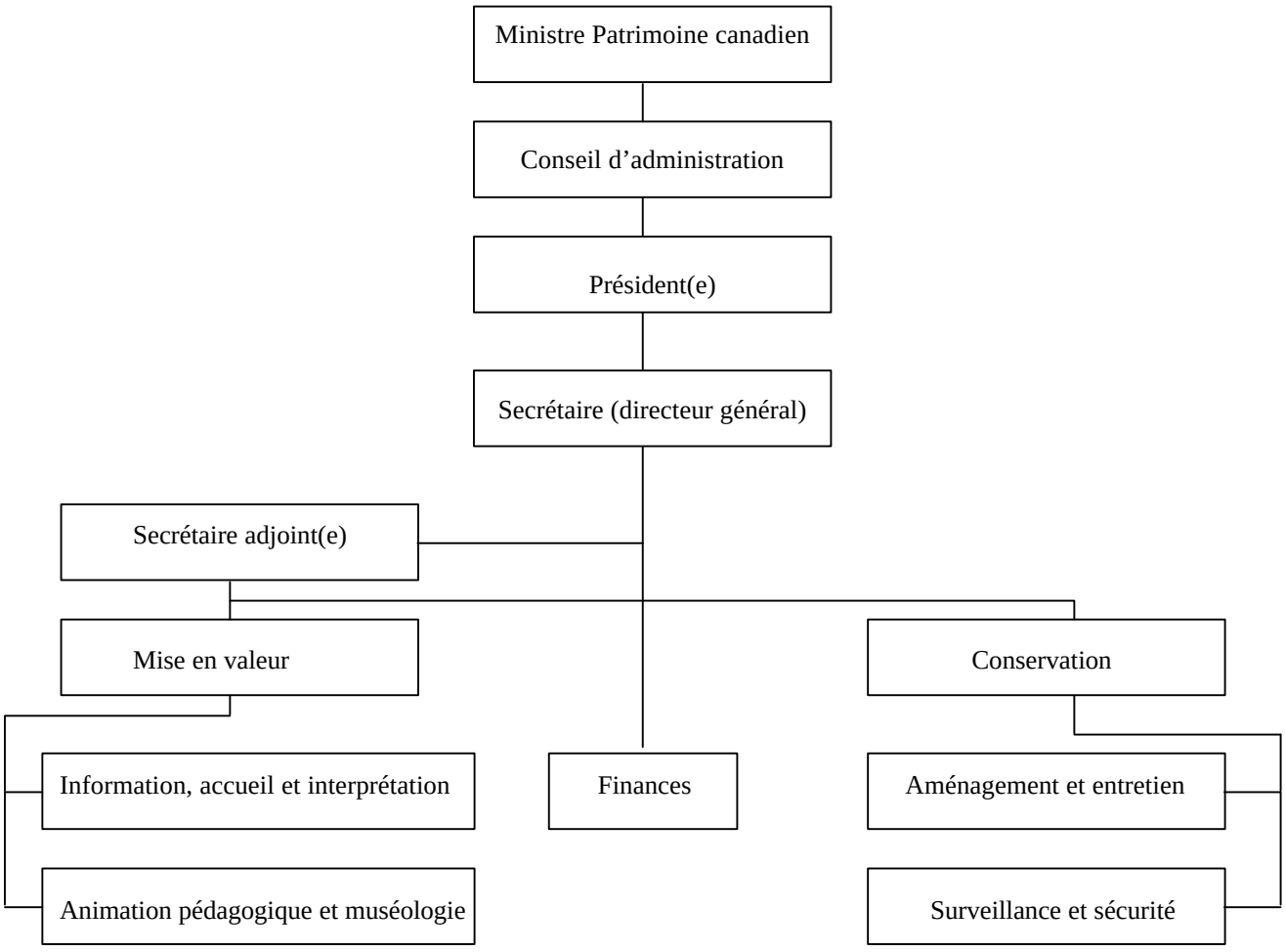

Partie III : Réalisations du ministère

A. Attentes en matière de rendement

Tableaux des dépenses prévues par rapport aux dépenses réelles

Besoins en ressources par organisation et secteur d'activités

Comparaison entre les dépenses totales prévues et les dépenses réelles de 1996-1997, par organisation et activités

(millions de dollars)

	Secteurs d'activités				
Organisme	**ETP**	**Conservation**	**Mise en valeur**	**Administration**	**Totaux**
Champs-de-Bataille nationaux	31,5	1,081	,589	,663	2,333
	31,5	1,101	1,089	,684	2,874
TOTAUX	**31,5**	**1,081**	**,589**	**,663**	**2,333**
	31,5	**1,101**	**1,089**	**1,684**	**2,874**
% du TOTAL		**38,4**	**37,9**	**23,7**	**100,0**

Nota : Les parties ombrées indiquent les dépenses ou les recettes réelles en 1996-1997 et incluent:

1. Budget spécial alloué de 500 000 $.
2. Cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.
3. Augmentation des dépenses aux termes de l'alinéa 29,1 (1) de la Loi sur la gestion des finances publiques de 43 000 $
4. Divers (2 000 $).

Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles, 1996-1997, par secteur d'activités

(millions de dollars)

Activités	**ETP**	**Frais de fonctionnement[1]**	**Dépenses en capital**	**Subventions et contributions votées**	**Sous-total : Dépenses votées brutes**	**Subventions et contributions législatives**	**Dépenses brutes totales**	**Moins : Recettes à valoir sur le crédit**	**Dépenses nettes totales**
Conservation et mise en valeur	31,5	2,228	,105		2,333		2,333		2,333
	31,5	**2,153**	**,721**		**2,874**		**2,874**		**2,874**
Totaux	31,5	2,228	,105		2,333		2,333		2,333
	31,5	**2,153**	**,721**		**2,874**		**2,874**		**2,874**
Autres recettes et dépenses									
Recettes à valoir sur le Trésor									(,300)
									(,343)
Coût des services fournis par d'autres ministères									,006
									,006
Coût net du programme									2,039
									2,537

Nota : Les chiffres ombrés indiquent les dépenses ou les recettes réelles en 1996-1997.

[1]Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

Dépenses du ministère prévues et réelles par secteur d'activités

(millions de dollars)

Activités	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Total prévu 1996-1997	Réel 1996-1997
Conservation et mise en valeur	5,195	5,031	4,803	2,333	**2,874**
Total	**5,195**	**5,031**	**4,803**	**2,333**	**2,874**

La différence entre les dépenses prévues et réelles s'expliquent comme suit:

1. Budget spécial alloué de 500 000 $, sous forme de prêt
2. Augmentation des dépenses aux termes de l'alinéa 29.1 (1) de la Loi sur la gestion des finances publiques de 43 000 $
3. Divers (2 000 $)

B. Réalisations en matière de rendement

Il est à noter que le présent rapport de rendement est basé sur des données et des objectifs modifiés ou reformulés par rapport à la partie III du Budget des dépenses 1996-1997.

Rendement ministériel

a) Achalandage général et visibilité

L'achalandage de son territoire et l'utilisation des services offerts constituent un indicateur pour la Commission. Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer avec exactitude le nombre de visiteurs et utilisateurs des plaines d'Abraham, la Commission l'évalue à près de deux millions par année. Ils viennent pour diverses raisons: visites touristiques, activités d'animation ou récréatives, détente, pique-nique, assistance à un spectacle, événement ou compétition.

Au cours des dernières années, la Commission s'est efforcée d'accroître sa visibilité et partant, celle du gouvernement canadien. La collaboration de la Commission avec divers organismes tenant maintes activités sur le parc des Champs-de-Bataille, contribue à ce rayonnement.

À titre d'exemple de services à la collectivité canadienne, mentionnons qu'à chaque année, environ une cinquantaine d'activités sont tenues sur le territoire; elles sont une attraction locale, régionale, certaines sont de niveau provincial ou national, d'autres attirent l'attention de la scène internationale. La collaboration de la Commission est essentielle pour la réussite de ces événements. Mentionnons le Carnaval de Québec, la fête nationale des québécois, la fête du Canada, le Concours hippique de Québec, le 24 heures Timbre de Pâques, etc. De telles activités attirent des milliers de personnes, engendrent des retombées économiques et contribuent au rayonnement de la Commission et de son territoire. La Commission s'assure que ces activités, de par leur genre et leur nombre, ne viennent pas briser l'équilibre à conserver entre sa double vocation, historique et urbaine, et que la sérénité du parc soit maintenue.

b) Partenariats

La ville de Québec aura contribué en 1996-1997 et 1997-1998 pour 1 290 000 $ au projet de la Maison de la découverte des plaines d'Abraham, présentement en voie de réalisation. La Commission a poursuivi ses partenariats avec l'Université Laval pour l'entretien du cadran solaire, avec certaines institutions muséales et touristiques afin d'offrir des forfaits, avec le Musée du Québec pour le centre d'interprétation et avec la société « les Amis des plaines d'Abraham » pour la promotion des plaines d'Abraham. Ceux-ci démontrent bien, dans une certaine mesure, le résultat des efforts de la Commission et la satisfaction des institutions, voire de la population, à l'égard de l'oeuvre de la Commission.

c) Réaction de la clientèle

La réaction de la clientèle constitue en soi un indice de l'efficacité des activités de la Commission. Sauf en quelques rares exceptions, il n'y a pas eu de sondage à l'égard des services offerts ou des projets réalisés. La réaction de la clientèle a été obtenue de commentaires reçus de visiteurs ou usagers du parc, de la réaction des médias et de leur intérêt, des propos des divers partenaires en regard des collaborations et des réactions de diverses institutions au sujet des réalisations de la Commission, de l'entretien du territoire et de leur intérêt à son égard.

De façon générale, les commentaires sont positifs voire élogieux. Les organismes tenant des activités sur les plaines d'Abraham se déclarent heureux de la collaboration de la Commission. Les dirigeants de la ville de Québec sont aussi satisfaits de l'ouverture du territoire pour la tenue d'activités ayant des retombées économiques aussi que pour la réalisation de projets de mise en valeur pour lesquels elle a contribué. Parmi les réalisations, la piste de patins à roues alignées a remporté un immense succès et valu à la Commission maintes félicitations.

Rendement des secteurs d'activités

En regard des objectifs établis, voici les principales réalisations de la Commission des champs de bataille nationaux en 1996-1997:

- avoir obtenu le transfert de propriété du NCSM Montcalm de la Défense nationale et avoir entrepris la réfection de l'édifice en vue d'en faire la Maison de la découverte des plaines d'Abraham;

- avoir dépassé l'objectif de 300 000 $ de revenus. Montant obtenu: 342 855 $ représentant 15% du budget d'opération;

- avoir complété les réparations les plus urgentes aux bâtiments, terrasses, réseaux d'aqueduc et d'égout de façon à ce que l'ensemble soit maintenant d'un niveau satisfaisant et nécessitant qu'un entretien régulier;

- avoir complété le réseau d'arrosage automatique pour les aménagements floraux existants;

- avoir réaménagé les abords de la fontaine du centenaire au coût de 70 000 $ dont 74,3 % a été payé par la ville de Québec;

- avoir réalisé une piste de patins à roues alignées, au coût de 140 300 $ dont 62 000 $ a été payé par la ville de Québec;

- avoir réalisé la 2e phase de la signalisation touristique et avoir entrepris l'amélioration de l'identification du parc; les deux premières phases s'élèvent à 214 300 $ et 40 % a été payé par la ville de Québec.

- avoir maintenu la patrouille à cheval de la GRC deux fins de semaine, grâce à leur propre contribution;

- avoir maintenu un niveau de commandites de 30 000 $ et ainsi avoir offert une programmation de spectacles au Kiosque Edwin-Bélanger grâce à la collaboration des Amis des plaines d'Abraham mais avoir subi une baisse de 30% sur la fréquentation, dû au nombre de spectacles annulés à cause de la mauvaise température. Fréquentation: 9 000 personnes;

- avoir subi une baisse de 29 % sur le nombre de visiteurs aux expositions et tours guidés en autobus, n'atteignant pas, dû à l'instauration de la tarification et à la baisse de touristes dans la région de Québec, l'objectif de l'augmenter de 10 %. Fréquentation: 23 000 personnes;

- avoir augmenté de 43% la fréquentation aux programmes d'animation pour les écoliers et groupes divers, dépassant ainsi beaucoup l'objectif de 10%. Fréquentation: 20 000 personnes;

- avoir émis en 1996, 2924 avis de contravention en matière de circulation et de stationnement et 50 avis de contravention en regard du règlement du parc et avoir produit 583 rapports sur incidents. Le montant des amendes et pénalités a été en 1996-1997 de 18 286 $.

C. Principaux examens

À l'exception de la vérification annuelle par le Vérificateur général du Canada, la Commission des champs de bataille nationaux et ses activités n'ont fait l'objet d'aucun examen particulier au cours des dernières années.

Partie IV : Renseignements supplémentaires

A. Liste des rapports exigés par la loi et des rapports ministériels

La Commission des champs de bataille nationaux ne publie aucun autre rapport sur ses activités. Le rapport annuel prévu à sa loi constitutive est remplacé par le présent rapport de rendement.

Toutefois, annuellement, le ministre dépose au Parlement le rapport sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

B. Personnes-ressources pour obtenir des renseignements supplémentaires

Les demandes de renseignements supplémentaires peuvent être adressées à:

Commission des champs de bataille nationaux
390, de Bernières
Québec, Qc G1R 2L7
Téléphone: (418) 648-3506
Télécopieur: (418) 648-3638
Courrier électronique: ccbnadm@videotron.ca

Les personnes ressources sont:

André Juneau, président
Michel Leullier, secrétaire
Louise Germain, secrétaire adjointe
Gérard Boulianne, agent financier

C. Tableaux financiers récapitulatifs

Sommaire des crédits approuvés

Autorisations pour 1996-1997 - Partie II du Budget des dépenses

Besoins financiers par autorisation

(millions de dollars)

Crédit (milliers de dollars)		Budget principal 1996-1997	Réel 1996-1997
	Commission des champs de bataille nationaux		
85	Dépenses du Programme	1,878	1,876
85	Dépenses du Programme		,500
(L)	Dépenses au terme de l'alinéa 29.1 (1) de la Loi sur la gestion des finances publiques	,300	,343
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	,155	,155
	Total pour le ministère	**2,333**	**2,874**

La différence entre les dépenses prévues et réelles s'expliquent comme suit:
1. Budget spécial alloué de 500 000 $, sous forme de prêt
2. Augmentation des dépenses aux termes de l'alinéa 29.1 (1) de la Loi sur la gestion des finances publiques de 43 000 $
3. Divers (2 000 $)

Recettes à valoir sur le Trésor (RVT) par secteur d'activités

(millions de dollars)

Activités	Réel 1993-94	Réel 1994-95	Réel 1995-96	Total prévu 1996-97	Réel 1996-97
Produits de la vente de biens excédentaires de l'état	,008	,007	,003	,001	
Amendes et pénalités	,013	,014	,016	,014	,018
Total des recettes non fiscales	**,021**	**,021**	**,019**	**,015**	**,018**
Article 29.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques					
-Stationnements :					
-Laurier	,120	,115	,144	,126	,127
-Montcalm			,013	,020	,032
-Sur les rues et Cap-aux-Diamants			,060	,069	,079
-Maison de la découverte				,017	,037
-Droits d'entrées, de visites et de services :					
-Expositions : Centre d'interprétation, tours Martello 1&2			,021	,023	,023
-Tours guidés en autobus			,002	,003	,003
-Activités d'animation			,005	,010	,010
-Utilisation diverses (sites, locaux)			,009	,005	,005
-Location de locaux				,027	,027
Total des recettes non fiscales	**,120**	**,115**	**,254**	**,300**	**,343**
Total des recettes à valoir sur le Trésor	**,141**	**,136**	**,273**	**,315**	**,361**

1. Augmentation des revenus de stationnement de 43 000 $
2. Augmentation des autres recettes non fiscales de 3 000 $

Projets d'immobilisation par secteur d’activités

(millions de dollars)

Activités	**Réel 1993-94**	**Réel 1994-95**	**Réel 1995-96**	**Total prévu 1996-97**	**Réel 1996-97**
Conservation et mise en valeur	,407	,316	,175	,605[1]	,722
Total des projets d’immobilisation	**,407**	**,316**	**,175**	**,605**	**,722**

[1]En plus, un montant de 70 000 $ en immobilisation a été financé par le compte de fiducie.

Lois appliquées

Le ministre assume l'entière responsabilité de l'application des lois suivantes devant le Parlement :

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec 1908, 7-8 Edouard VII, chap. 57 et amendements